



Tours Métropole Val de Loire, un dynamisme qui profite aux territoires voisins

Tours Métropole Val de Loire joue un rôle essentiel au sein de l'Indre-et-Loire. Il héberge six emplois départementaux sur dix, dont un tiers occupé par des navetteurs venant principalement des autres intercommunalités du département. Le phénomène de périurbanisation à l'œuvre dans la périphérie de Tours assure une croissance démographique forte aux EPCI limitrophes, au détriment de la métropole dont le solde migratoire est fortement déficitaire. Cette forte influence semble cependant se limiter au seul département de l'Indre-et-Loire, et les EPCI du sud du département sont plus autonomes en matière d'emploi.

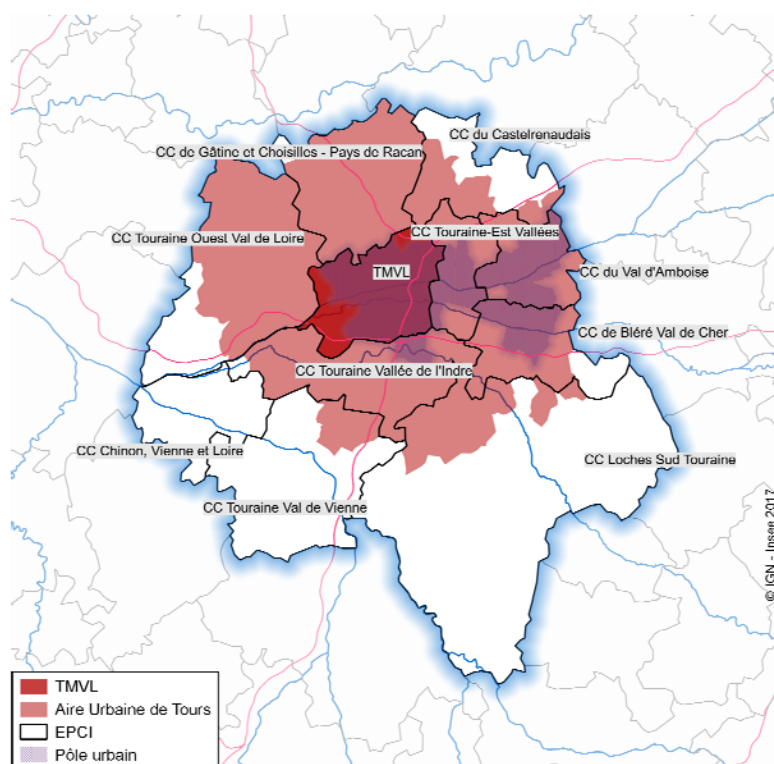
Clément Meyniel et Anthony Claudel

Un nombre réduit d'intercommunalités

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) adoptée en août 2015 vise à rationaliser l'organisation territoriale en incitant au regroupement des collectivités à fiscalité propre. Dans le cadre de son application, le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (*définitions*) d'Indre-et-Loire est passé de 20 à 11 au premier janvier 2017 (*figure 1*). Les fusions d'EPCI opérées ont permis d'atteindre le seuil minimal de 15 000 habitants exigé par la loi. Le 21 mars 2017, la communauté urbaine de Tour(s)plus a acquis le statut de métropole, devenant ainsi Tours Métropole Val de Loire (TMVL). Cette nouvelle métropole compte plus de 290 000 habitants et se situe à la 16^e place des métropoles françaises votées ou en voie de l'être, derrière Saint-Etienne Métropole et ses 391 000 habitants.

La nouvelle carte des intercommunalités a rééquilibré le poids des EPCI sur le plan démographique avec, malgré tout, des différences importantes.

1 Onze EPCI en Indre-et-Loire, six issus de fusion



Source : Insee

2 Principaux indicateurs des EPCI de l'Indre-et-Loire

EPCI 2017	Superficie (en km ²)	Part dans le département (en %)	Nombre de communes	Population 2013	Taux de croissance annuel moyen 2008-2013 (en %)	TCAM solde naturel (en %)	TCAM solde migratoire (en %)	Part des moins de 35 ans en 2013 (en %)	Part des 60 ans et plus en 2013 (en %)	Emploi au lieu de travail en 2013	TCAM de l'emploi 2008-2013 (en %)	Part des cadres dans l'emploi au lieu de travail en 2013 (en %)
CC Chinon, Vienne et Loire	318,5	5,2	18	21 439	0,0	0,0	0,0	37,5	29,6	12 256	1,7	12,9
CC de Bléré Val de Cher	329,2	5,4	15	21 318	1,3	0,2	1,1	40,2	26,0	4 709	1,1	7,7
CC de Gâtine et Choissilles - Pays de Racan	506,9	8,3	20	20 862	0,7	0,6	0,1	43,3	20,6	4 441	- 0,3	7,4
CC du Castelrenaudais	352,7	5,7	16	16 726	0,9	0,5	0,4	43,3	22,4	5 380	- 1,9	13,4
CC du Val d'Amboise	253,2	4,1	14	28 210	1,1	0,2	0,9	41,1	27,3	10 845	- 0,6	11,9
CC Loches Sud Touraine	1 817,2	29,6	68	52 565	0,3	- 0,2	0,5	35,5	32,3	17 210	0,1	8,6
CC Touraine Ouest Val de Loire	789,5	12,9	32	35 303	0,7	0,2	0,5	41,1	26,4	9 483	- 0,2	7,5
CC Touraine Val de Vienne	686,4	11,2	40	25 585	0,2	- 0,3	0,5	36,5	31,3	7 300	0,3	6,9
CC Touraine Vallée de l'Indre	487,1	7,9	22	49 733	1,4	0,5	0,9	42,5	22,7	13 355	0,5	11,4
CC Touraine-Est Vallées	212,9	3,5	10	38 397	0,8	0,5	0,3	41,5	23,0	11 166	2,0	10,2
TMVL	389,0	6,3	22	290 114	0,2	0,4	- 0,1	46,0	24,9	147 966	0,1	17,4
Indre-et-Loire	6 142,5	100,0	277	600 252	0,5	0,3	0,2	42,9	25,7	244 110	0,2	14,5

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013, exploitation complémentaire

Tours Métropole Val de Loire, qui abrite à elle seule près de la moitié de la population du département, est désormais entourée de nouveaux EPCI aux poids plus importants grâce aux fusions opérées (figure 2). La communauté de communes (CC) Touraine-Vallée de l'Indre et ses 49 000 habitants ainsi que les communautés de communes Touraine-Est Vallées et Touraine-Ouest Val de Loire, font désormais partie des EPCI les plus peuplés du département. Seule la CC Loches Sud Touraine, qui s'étend au sud-est sur plus d'un tiers du département, compte plus de 50 000 habitants. Les six autres EPCI ont entre 17 000 et 28 000 habitants. Parmi eux, quatre n'ont pas changé de périmètre. Il s'agit des CC du Castelrenaudais, de Bléré Val de Cher, de Chinon-Vienne et

Loire et de la CC du Val d'Amboise. Cette dernière, qui intègre une partie du pôle de l'aire urbaine (définitions) de Tours, se distingue des cinq autres par sa densité supérieure à 100 habitants par km² qui la classe en 3^e position des EPCI les plus densément peuplés du département, derrière TMVL et la CC Touraine-Est Vallées et devant la CC Touraine-Vallée de l'Indre (figure 1).

Des EPCI en croissance démographique plus ou moins soutenue

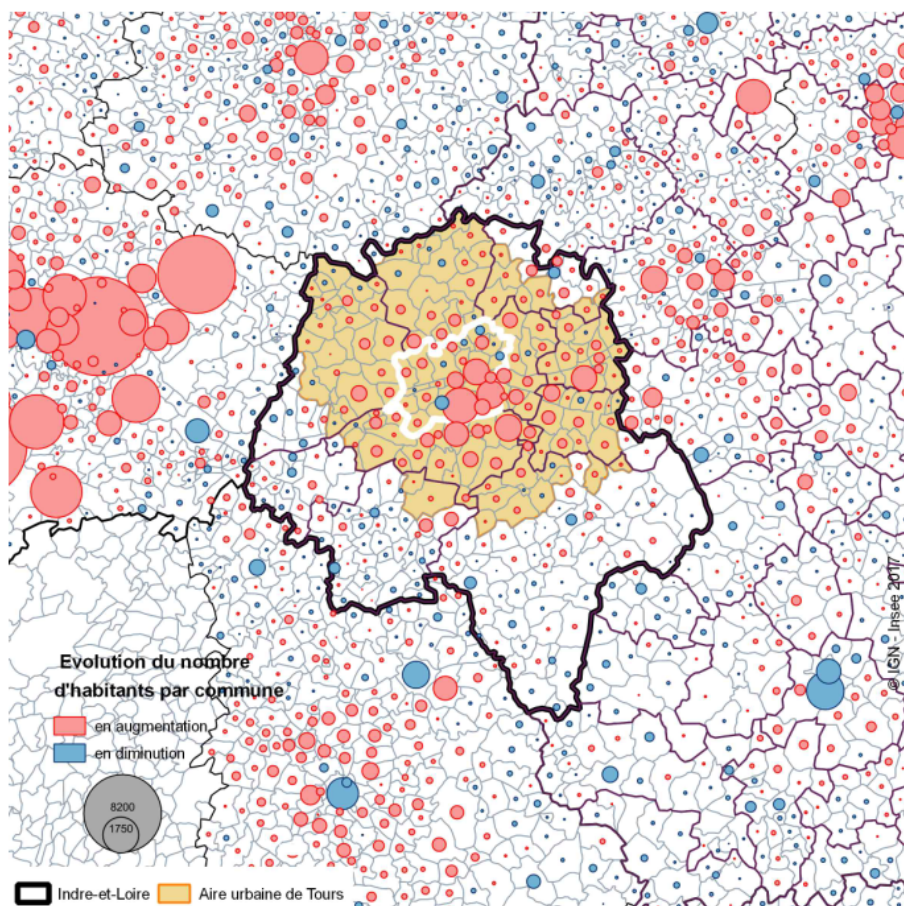
Entre 2008 et 2013, la population d'Indre-et-Loire a augmenté annuellement de 0,5 % du fait de naissances plus nombreuses que de décès et d'arrivées plus importantes que de départs. Ce dynamisme n'a pas concerné

de façon homogène tous les EPCI. Si la majorité d'entre eux a enregistré une croissance de sa population plus importante du fait notamment de leur lien avec TMVL et leur imbrication dans l'aire urbaine, pour la métropole et trois autres intercommunalités, moins connectées à elle, la croissance de la population a été moins soutenue (figure 2).

Un déficit migratoire de la métropole au profit notamment des EPCI adjacents

Avec une population qui augmente en moyenne annuelle de 0,2 % grâce à son excédent naturel, TMVL se distingue des autres intercommunalités du département par des départs d'habitants plus nombreux que les arrivées, et cela au profit des EPCI environnants.

3 Une croissance de la population plus forte au sein de l'aire urbaine



Source : Insee, Recensements de la population

Un département dynamique sur le plan démographique, porté par son aire urbaine

L'Indre-et-Loire est le deuxième département le plus peuplé de la région, avec plus de 600 000 habitants en 2013, il représente 23 % de la population régionale.

Il est également le plus dynamique avec un taux de croissance annuel moyen de la population de plus de 0,5 % sur la période 2008-2013, supérieur au niveau national. Cette croissance est tirée par l'aire urbaine (AU) de Tours dont la population s'est accrue de plus de 15 000 personnes sur la période.

Avec 487 000 habitants, elle est l'une des plus grandes aires urbaines dans un réseau nord ouest.

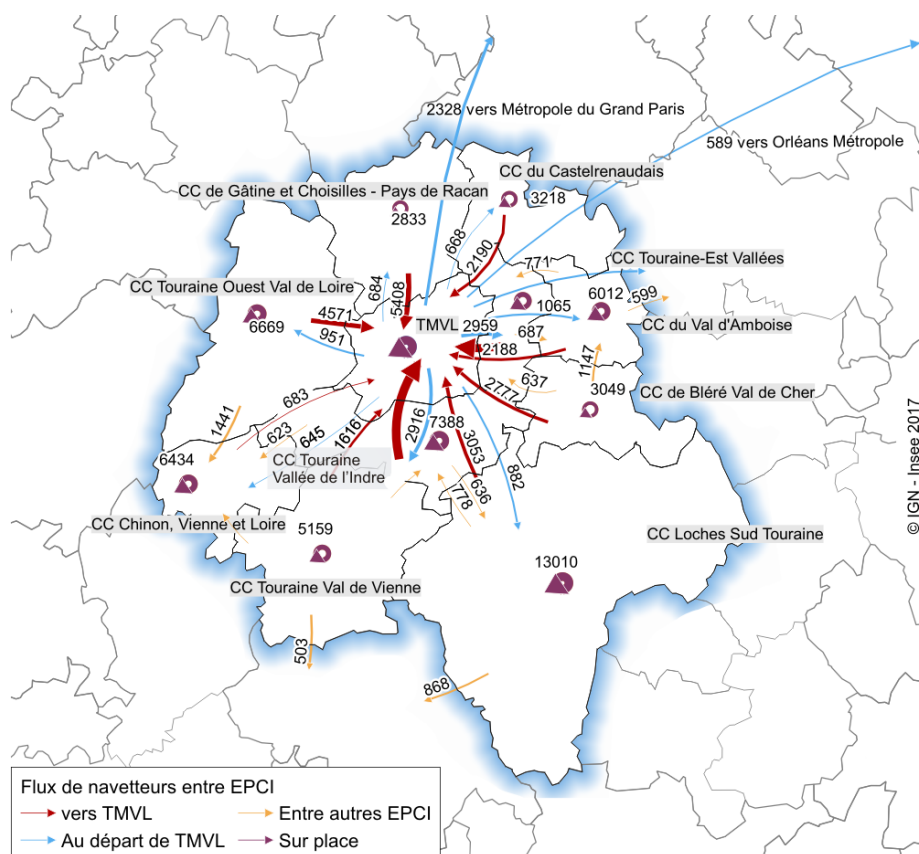
Si l'aire urbaine attire autant de nouveaux habitants, c'est qu'elle est attractive en termes d'emploi.

Le département compte un quart de l'emploi de la région en 2013. Par ailleurs, huit emplois sur dix dans le département se situent dans l'aire urbaine de Tours, qui concentre également 90 % des fonctions métropolitaines supérieures du département.

Au sein de l'Indre-et-Loire, l'agglomération tourangelle possède deux particularités : d'une part son aire urbaine représente plus de 80 % de la population du département, d'autre part, son pôle urbain s'étend autour de deux communes centres : Tours et Amboise. La couronne périurbaine de Tours englobe une grande partie de la surface du département, conférant à l'AU de Tours une place prépondérante dans le département tant au niveau démographique qu'économique.

L'acquisition du statut de Métropole de la communauté urbaine de Tour(s) plus ainsi que le redécoupage des établissements publics de coordination intercommunale, passant de 20 à 11, ont profondément modifié les frontières au sein du département.

4 Des navetteurs plus nombreux vers la métropole



Note : seuls les flux de plus de 500 navetteurs sont représentés.
Source : Insee, Recensement de la population 2013

Parmi les personnes qui quittent TMVL, un quart restent dans le département et rejoignent en majorité les intercommunalités limitrophes de la métropole. Les CC Touraine Vallée de l'Indre et Touraine-Est Vallées accueillent ainsi près de la moitié des ménages quittant la métropole mais pas l'Indre-et-Loire.

Inversement, les ménages arrivant sur la métropole sont le plus souvent des personnes seules, dont une majorité de non actifs, parmi lesquels des étudiants. Ces arrivées de personnes jeunes combinées à un soutien de l'excédent naturel supérieur à la moyenne confèrent à TMVL une population plus jeune qu'au niveau départemental : les moins de 35 ans représentent 46 % de la population en 2013 contre 43 % pour l'ensemble du département.

Une dynamique démographique portée par les EPCI limitrophes de TMVL au sein d'un réseau de villes moyennes.

Les communautés de communes limitrophes de TMVL, particulièrement celles au sud de la Loire, sont composées d'un réseau de villes moyennes dynamiques qui bénéficient d'un excédent naturel et attirent des familles en provenance de la métropole. Entre 2008 et 2013, ces CC limitrophes de TMVL ont vu leur population augmenter annuellement de 0,7 à 1,4 % (figure 3).

Les nouveaux habitants de la CC Touraine Vallée de l'Indre depuis 2008 sont quasiment aussi nombreux que ceux arrivés dans la métropole sur la même période.

Dans cet EPCI qui jouxte TMVL au sud, l'excédent migratoire est le plus important du département et s'accompagne d'un excédent naturel également parmi les plus élevés du département, faisant de cette communauté de communes la plus dynamique du département. Bénéficiant d'un soutien de l'excédent migratoire similaire, les communautés de communes de Bléré Val de Cher et du Val d'Amboise présentent également une croissance démographique supérieure à 1,0 %.

D'importants flux de navetteurs vers la métropole

Il est probable que les familles qui quittent la métropole pour s'installer dans un EPCI voisin y maintiennent au moins un emploi. Plus de la moitié des emplois d'Indre-et-Loire est en effet implantée sur TMVL et près de 150 000 personnes y travaillent chaque jour dont 50 000 en provenance d'un autre EPCI (figure 4).

Un quart de ces navetteurs (définitions) viennent de la CC Touraine Vallée de l'Indre et deux sur dix de la CC Touraine-Est Vallées. Rares sont les travailleurs à faire le déplacement depuis la CC du Val

Les familles plus mobiles au sein du département

Si l'on constate que la dynamique démographique du département et des EPCI qui le composent est portée par un fort excédent migratoire, les profils de ménages qui se déplacent varient selon la destination. Les mobilités résidentielles du département avec l'extérieur concernent des personnes seules dans plus d'un cas sur deux. Dans le cas de TMVL, qui attire de nombreux étudiants, cette proportion passe à plus de six sur dix.

Inversement, les mobilités à l'intérieur du département concernent majoritairement des familles. Dans trois quarts des cas, ces familles se composent d'au moins deux actifs. C'est le cas de plus de 80 % des familles qui quittent la métropole pour un autre EPCI de l'Indre-et-Loire.

Parmi les familles de deux actifs qui quittent la métropole mais restent dans le département, les deux actifs sont en emploi dans 84 % des cas. C'est 20 points de plus que parmi les familles qui quittent TMVL pour un autre département.

Parmi les familles de deux actifs qui s'installent sur la métropole, la part de celles où les deux ont un emploi n'est que de 70 % pour celles qui viennent du département et de 58 % quand elles arrivent de l'extérieur.

d'Amboise ou encore celles de Chinon et Touraine Val de Vienne, plus éloignées géographiquement. Si la métropole attire énormément de travailleurs, ils sont peu nombreux à franchir les limites du département : moins de 5 % des personnes en emploi sur TMVL ne sont pas d'Indre-et-Loire.

Les EPCI limitrophes dépendent économiquement de la métropole

Dans les EPCI limitrophes de la métropole et plus particulièrement dans ceux où la croissance démographique est la plus forte, la part des personnes en emploi travaillant sur la métropole dépasse 50 % (figure 5).

C'est le cas dans les CC Touraine Vallée de l'Indre, Touraine Est Vallées et la CC Gâtine et Choisisles-Pays de Racan. Ces intercommunalités se caractérisent par un profil de travailleurs proche de celui de la métropole et une masse salariale à 60 % en provenance de TMVL. Dans les CC Touraine Vallée de l'Indre et Touraine Est Vallées, les cadres et professions intermédiaires, qui apparaissent les plus mobiles, sont surreprésentés. Par ailleurs, ces deux EPCI bénéficient d'une croissance de l'emploi. Ces nouveaux emplois sont créés dans la sphère présentielle et compensent les pertes de la sphère productive dans la CC de Touraine Vallée de l'Indre tandis que dans la CC Touraine Est Vallées ce dynamisme des emplois concerne également la sphère productive.

Une dynamique démographique plus faible dans les EPCI du sud aux populations plus âgées

Seuls EPCI à avoir un déficit naturel entre 2008 et 2013, les CC du sud du département, Chinon-Vienne et Loire, Loches sud Touraine et Touraine Val de

5 Plus de la moitié des travailleurs vers Tours Métropole Val de Loire (TMVL)

EPCI de résidence \ EPCI de travail	CC Chinon, Vienne et Loire (en %)	CC de Bléré Val de Cher (en %)	CC de Gâtine et Choissilles - Pays de Racan (en %)	CC du Castelrenaudais (en %)	CC du Val d'Amboise (en %)	CC Loches Sud Touraine (en %)	CC Touraine Ouest Val de Loire (en %)	CC Touraine Val de Vienne (en %)	CC Touraine Vallée de l'Indre (en %)	CC Touraine-Est Vallées (en %)	TMVL (en %)	Hors département (en %)	Total (en %)
CC Chinon, Vienne et Loire	74,8	0,1	0,0	0,0	0,1	0,6	3,4	2,5	1,6	0,2	7,9	8,7	100,0
CC de Bléré Val de Cher	0,2	33,1	0,1	0,3	12,5	4,1	0,1	0,0	3,2	6,9	30,2	9,3	100,0
CC de Gâtine et Choissilles - Pays de Racan	0,1	0,0	29,1	1,5	0,3	0,1	2,3	0,1	1,0	1,8	55,5	8,2	100,0
CC du Castelrenaudais	0,1	0,2	1,2	45,2	5,3	0,2	0,1	0,0	0,5	4,3	30,8	12,1	100,0
CC du Val d'Amboise	0,1	2,5	0,1	2,9	53,8	0,6	0,1	0,1	0,6	6,9	19,6	12,8	100,0
CC Loches Sud Touraine	0,2	1,2	0,1	0,1	1,1	63,6	0,3	2,3	3,8	1,1	14,9	11,3	100,0
CC Touraine Ouest Val de Loire	9,8	0,0	1,8	0,2	0,2	0,5	45,4	0,2	1,8	0,5	31,1	8,4	100,0
CC Touraine Val de Vienne	10,7	0,1	0,0	0,0	0,3	3,4	0,8	51,8	6,0	0,1	16,2	10,5	100,0
CC Touraine Vallée de l'Indre	2,7	0,4	0,3	0,1	0,5	2,8	2,1	1,9	32,2	2,1	50,5	4,7	100,0
CC Touraine-Est Vallées	0,3	1,3	0,2	1,7	4,0	1,1	0,2	0,2	2,4	29,4	53,8	5,6	100,0
TMVL	0,6	0,2	0,6	0,6	0,9	0,8	0,8	0,3	2,5	2,5	83,6	6,6	100,0
Indre-et-Loire	4,2	1,7	1,6	1,9	3,9	6,3	3,6	2,7	5,2	4,3	56,9	7,7	100,0

Note de lecture : 53,8 % des actifs résidents sur la CC Touraine-Est Vallées travaillent à Tours Métropole Val de Loire (TMVL).
Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013, exploitation complémentaire

Vienne qui bénéficie toutefois de plus d'arrivées que de départs, ont les croissances démographiques les plus faibles, n'excédant pas 0,3 % par an. Ces EPCI voient leur population vieillir et ne pas être renouvelée : en 2013, les 60 ans et plus représentent près d'un tiers de la population de ces intercommunalités contre un quart pour l'ensemble du département.

Des EPCI du sud plus autonomes vis-à-vis de la métropole

Quand on s'éloigne de la métropole et plus encore lorsque l'on quitte l'aire urbaine de Tours, la part d'emploi au lieu de résidence devient plus importante. Les EPCI de Chinon-Vienne et Loire et de Loche sud

Touraine, qui intègrent des moyens pôles (*définitions*), sont ceux qui ont le moins de navetteurs avec la métropole. La part de l'emploi au lieu de résidence est respectivement de 64 % et 75 %. Dans la CC de Chinon, les navetteurs vont en majorité vers des EPCI du département de la Vienne. Dans ces deux EPCI, et notamment dans Chinon, la sphère productive continue d'être dynamique : la part des emplois de cette sphère y est supérieure à la moyenne régionale. Ces deux EPCI sont donc relativement indépendants de TMVL. L'aire d'influence du pôle urbain de Chinon s'étend sur l'ensemble des EPCI limitrophes du département notamment ceux de Touraine Ouest Vallée et Touraine Val de Vienne dont 10 % des travailleurs

travaillent dans l'EPCI de Chinon (*figure 5*). Tandis qu'au sein du département, l'aire d'influence du pôle de Loches ne concerne que l'EPCI de Touraine Vallée de l'Indre mais dans une proportion plus limitée.

Au niveau de la CC du Val d'Amboise, compte tenu de la présence d'une partie du pôle de l'aire urbaine de Tours et de sa position sur la ligne de train Tours-Paris, les flux de navetteurs avec TMVL sont également parmi les plus faibles. Cet EPCI attire des travailleurs des EPCI limitrophes mais ceux-ci occupent une place plus limitée dans les emplois de cette intercommunalité que pour la métropole de Tours. ■

Définitions

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Les **navetteurs**, dans le cadre de cette étude, sont des personnes ayant un emploi (ou actifs occupés) qui ne travaillent pas dans leur EPCI de résidence.

Le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des **moyens pôles** unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projets
Anne Billaut

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Des distances de plus en plus longues pour aller travailler, *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°23, juin 2016
- Une agglomération tourangelles inscrite dans un réseau Grand Ouest, *Insee Analyse Centre-Val de Loire* n°21, février 2016

